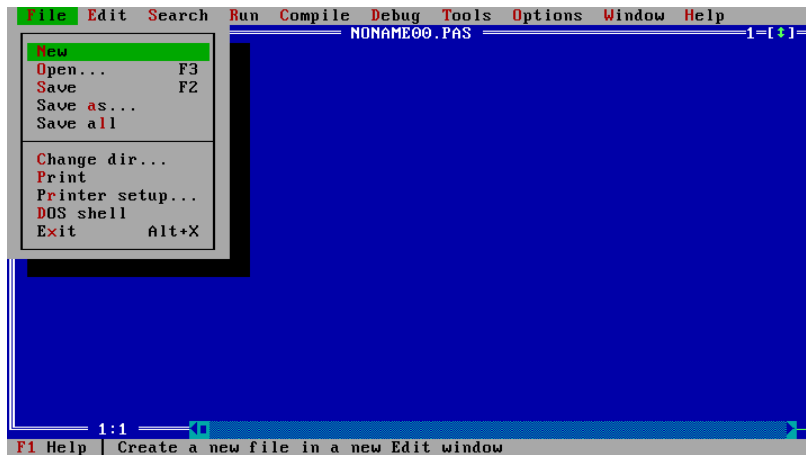


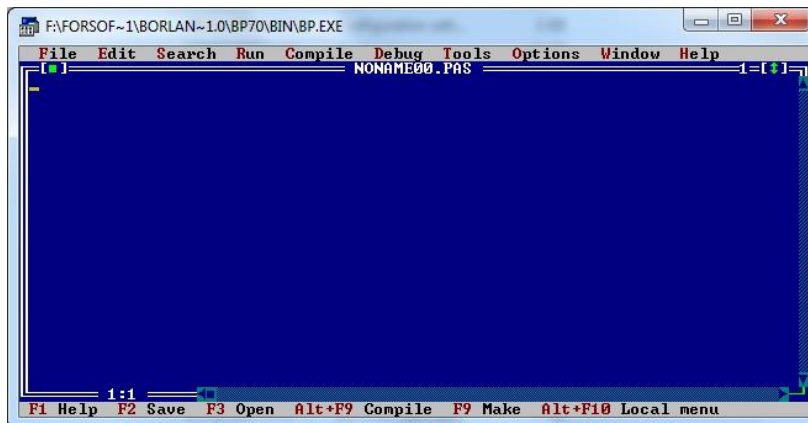
1.5. Déroulement d'exécution d'un programme en Pascal

1.5.1. Edition

Dans la barre des tâches cliquer sur **File**, puis **New**.



L'éditeur apparaît.



Vous pouvez écrire votre programme.

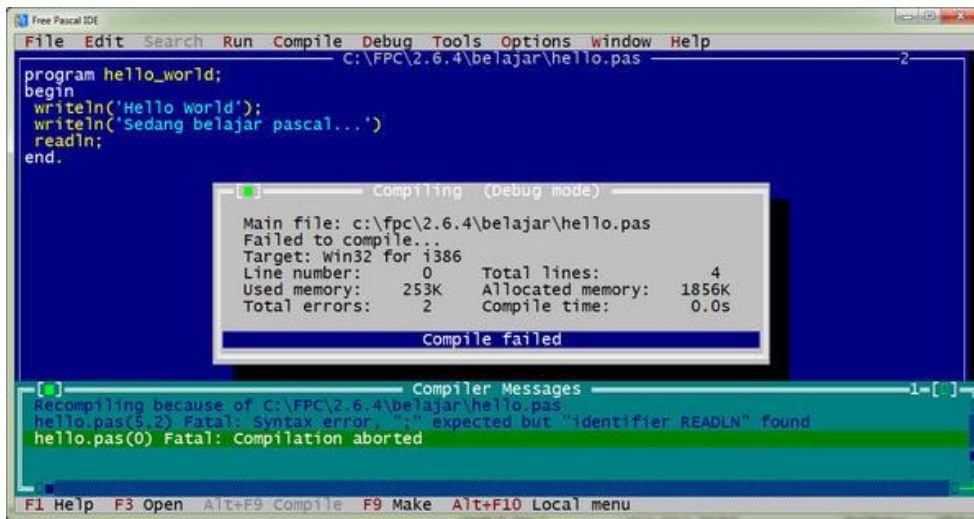
1.5.2. Compilation

Un compilateur transforme un programme écrit en langage évolué en une suite d'instructions machine (en passant par la génération du code assembleur).

La compilation d'un programme est réalisée en trois phases :

1. *l'analyse lexicale*, qui est la reconnaissance des mots clés du langage. Elle consiste à découper le programme en petites entités : opérateurs, mots réservés, variables, constantes numériques, alphabétiques, etc.

2. *L'analyse syntaxique*, qui analyse la structure du programme et sa conformité avec la norme d'écriture d'un code qui ressemble à celui de l'assembleur.

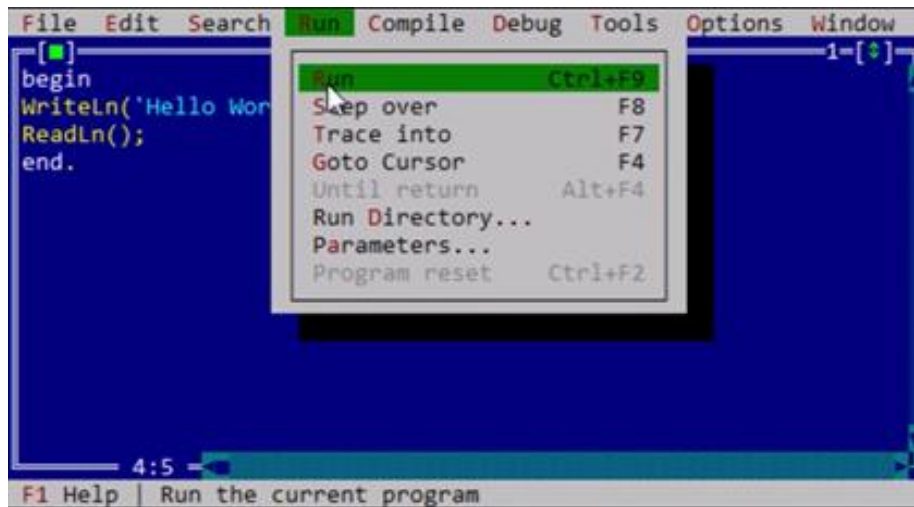


3. *La génération de code*, est une opération qui consiste à construire la suite d'instructions du microprocesseur à partir de l'arbre de syntaxe.



1.5.3. Assemblage

Cette étape consiste en la génération, à partir du code assembleur, d'un fichier objet pour chaque fichier assembleur.



Sous DOS et Windows, l'extension indique que le fichier (.EXE, .COM) est un programme exécutable.

